

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2085 - 18 juillet 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**La hausse des prix
profite aux riches**

Les salaires

doivent suivre

p. 3 et 9

Union de la Méditerranée

**L'union des peuples ne se fera pas avec
ceux qui les dirigent, mais contre eux**



p. 3

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Les reculs sur le temps de travail
- La prime de mobilité
 - Peur du rouge à Amnéville (Moselle)
- p. 5 ■ Fusion Gaz de France-Suez
- Centrale nucléaire du Tricastin
 - La relève des compteurs EDF
- p. 8 ■ Suppressions de postes dans l'Éducation
- L'économie telle qu'on l'enseigne
 - Tapie empoche 285 millions d'euros
 - Un sous-préfet en flagrant délit
- p. 9 ■ Le palmarès des riches
- Nancy : destruction d'une stèle à la mémoire d'une victime de l'homophobie

Dans le monde

- p. 6 et 7
- États-Unis : la crise financière s'étend ; la campagne présidentielle
 - Inde : vingt-quatre ans après Bhopal
 - Le 14 juillet 1958

Dans les entreprises

- p. 10 ■ Renault Flins
- Michelin Saint-Doulchard
 - Altadis Riom
- p. 11 ■ Gare Saint-Charles Marseille
- Chaffoteaux Ploufragan
 - Lafuma Bellegarde

p. 12

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

● Travailleurs sans papiers

La lutte continue

Trois mois après le début des grèves de salariés réclamant leur régularisation, une quarantaine d'entreprises sont toujours occupées en Ile-de-France. La CGT, qui organise ces mouvements, annonce 600 régularisations, pour le moment, sur les 1 500 dossiers déposés.

Dans des entreprises les grévistes ont obtenu satisfaction et des protocoles de fin de conflit ont été signés entre la CGT et les employeurs, comme dans les restaurants La Gare et Les Maréchaux dans le XVI^e arrondissement de

Paris, ou pour 45 ouvriers de l'entreprise Bayard Presse et Quebecor à Pontault-Combault en Seine-et-Marne.

Si des travailleurs régularisés ou en cours de l'être reprennent le travail, d'autres sans-papiers engagent de nouvelles grèves. C'est le cas de onze salariés de l'Hippopotamus-Aquaboulevard dans le XV^e ou de 16 salariés de l'entreprise de construction GAPI Intérim dans le XII^e.

Dans la plupart des entreprises, les occupations se poursuivent depuis deux ou trois mois. Les préfetures ne régularisant qu'une partie des grévistes, elles

se heurtent à la solidarité collective pour la régularisation de tous les grévistes.

Les services du gouvernement font volontairement trainer les procédures, réclamant des justificatifs que souvent les employeurs refusent de donner à leurs salariés, comme l'attestation de promesse de réembauche et l'engagement de payer la redevance au titre de l'emploi d'étrangers. Quant aux 1 300 dossiers que les collectifs de sans-papiers de Paris ont rassemblés, la Préfecture de Paris refuse toujours de les examiner. Le préfet de Paris a même le culot de ne régulariser que six

ouvrières sur 90 demandes de femmes, en donnant comme motif qu'elles sont déclarées comme travaillant à temps partiel pour des missions de service à la personne ou de ménage et qu'en conséquence elles n'ont pas de revenu suffisant pour rester vivre en France !

Des régularisations sont néanmoins obtenues, grâce aux grèves et aux solidarités. Aussi, ce mouvement n'est peut-être pas près de s'éteindre.

Louis BASTILLE

Une politique criminelle et démagogique

Deux nouveaux drames ont eu lieu à trois jours d'intervalle au large des côtes espagnoles.

Lundi 7 juillet, quatorze migrants nigériens ont disparu après le chavirement de leur embarcation qui comptait 37 passagers. Jeudi 10 juillet, neuf enfants de moins de quatre ans et cinq adultes sont morts pendant la traversée. Ils n'ont pas résisté à la faim, la soif et aux brûlures du soleil. Chaque année ce sont des milliers de réfugiés qui perdent aussi la vie en mer Méditerranée !

Ces images horribles ont été diffusées au moment même où le ministre français de l'Immigration, Brice Hortefeux, annonçait ses objectifs à l'occasion de la remise du rapport Mazeaud. Dans ce rapport sur le « cadre

constitutionnel de la politique d'immigration », le député de droite a fait mine de critiquer un détail pour mieux approuver l'essentiel.

La commission Mazeaud ayant rejeté le terme « quotas » utilisé par Hortefeux, ce dernier s'est rattrapé en disant préférer parler de « contingents ». Et tous deux se sont trouvés d'accord pour définir la politique migratoire de la France « sur la base d'objectifs chiffrés ». Le ministre en a profité pour annoncer un « projet de loi programme, pour la période 2009-2012, avec des objectifs chiffrés » sur le nombre global d'immigrés accueillis avec des quotas par profession, secteurs d'activités, secteurs d'études pour les étudiants, etc.

Le gouvernement, avec le soutien de cette commission, a aussi décidé de poursuivre avec les pays d'origine la conclusion « d'accords concertés de gestion des flux migratoires ». De tels accords consistent à négocier avec les gouvernements des pays d'Afrique des contingents de leur population autorisée à immigrer vers l'Europe. Hortefeux a déjà signé de tels accords avec cinq pays dont le Sénégal et la Tunisie.

Des centaines de milliers de personnes, poussées par la faim, les guerres ou les dictatures qui règnent dans leur pays, sont prêtes à risquer leur vie et celle de leurs enfants pour tenter une vie meilleure. Que peuvent les bar-

rières dressées par un Hortefeux contre cette volonté d'échapper à une terrible misère ? Rien, si ce n'est accentuer encore les difficultés de ces populations. Il n'y a pas de solution dans un régime social qui maintient l'exploitation et l'oppression.

Dresser des barrières, multiplier les barbelés n'arrêteront pas les migrations. Seules une organisation planifiée des ressources et des besoins à l'échelle de la planète et le contrôle des populations pourront mettre fin à cette situation inhumaine. Autant dire que de cela, Hortefeux, Mazeaud et autres Sarkozy sont incapables.

Corentin ANNIAT

● Communiqué

La Compagnie Jolie Môme organise le festival « La Belle Rouge ! »

du vendredi 25 au dimanche 27 juillet à Saint-Amant-Roche-Savine (Puy-de-Dôme)

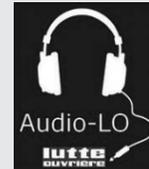
Programme détaillé sur www.cie-joliemome.org

LO AUDIO... ET VIDÉO !

Pour tous ceux qui ont du mal à lire, Audio-LO vous permet désormais d'écouter sur internet une version audio de nos parutions : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe* et brochures du Cercle Léon Trotsky.

Pour y accéder : www.lutte-ouvriere-audio.org

NOUVEAU : les exposés des Cercles Léon Trotsky ou les récents passages d'Arlette Laguiller dans des émissions de radio et de télévision sur le site : www.audiovideo-lo.org



LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'union des peuples ne se fera pas avec ceux qui dirigent, mais contre eux

Ils étaient quarante-quatre, les chefs d'État qui ont participé au grand cirque organisé par Sarkozy pour lancer l'« Union pour la Méditerranée ». Il y avait de tout dans le lot : des présidents plus ou moins démocratiquement élus, un prince et quelques dictateurs, bourreaux de leurs peuples. Ils ont eu droit à une conférence solennelle au Grand Palais, au défilé sur les Champs-Élysées et au dîner de gala !

Et les porte-voix du gouvernement de chanter des odes à ce « succès diplomatique historique », rejoints même par quelques-uns des dirigeants de la gauche. Et tous de saouler l'opinion publique de phrases dégoulinantes de bons sentiments sur l'importance d'avoir rassemblé « les pays des deux rives de la Méditerranée », avec des coups de chapeau à Sarkozy pour avoir réussi cela.

Unir les peuples qui vivent autour de la Méditerranée ? Mais depuis des temps immémoriaux, les destins des peuples qui vivent autour de cette mer intérieure sont intimement liés. Des navigateurs phéniciens, grecs, normands, vénitiens, ont tracé au fil des siècles des voies maritimes entre les ports. Des puissances terrestres, romaine, arabe, turque, ont tour à tour unifié, totalement ou partiellement, le pourtour de la Méditerranée. Une histoire commune faite de guerres mais aussi de commerces, de contacts multiformes car cette mer, si facile à naviguer, a toujours été un véritable boulevard où circulaient hommes et marchandises.

Triste ironie de l'histoire, c'est précisément à notre époque moderne, alors que la science et les techniques ont pour ainsi dire supprimé les distances, que la Méditerranée a été transformée de lien en obstacle de plus en plus difficile à franchir. Cela n'a rien à voir avec les données géographiques. Cela résulte des politiques réactionnaires menées par les dirigeants des 27 pays qui composent l'Union européenne.

Car aussi difficile que soit la situation des masses laborieuses des pays d'Europe, frappées par le chômage, les hausses de prix et le blocage des salaires, elle passe pour enviable aux yeux des peuples des pays pauvres d'Afrique ou d'Asie. Pour les empêcher de venir, tous les gouvernements d'Europe ont durci

leur législation.

Ces gouvernements qui se prétendent civilisés ont complété l'arsenal des lois répressives par des barbelés bien matériels, des navires garde-côtes, transformant l'Union européenne en forteresse et la Méditerranée en une douve chargée de la protéger. Il n'y a pas de libre circulation entre les deux rives de la Méditerranée. Même le regroupement des familles séparées devient quasiment impossible.

L'ambition des chefs d'État réunis à Paris, si tant est qu'il y en ait une derrière le cirque médiatique, n'est certes pas de faciliter la libre circulation et l'établissement des hommes. Elle est de faciliter la circulation des capitaux et la mainmise des riches pays d'Europe sur les pays pauvres de la Méditerranée.

Le véritable symbole de l'état actuel des relations entre l'Europe et les pays riverains de la Méditerranée au sud et à l'est n'est certainement pas le rassemblement de chefs d'État festoyant ensemble à Paris. Le véritable symbole, c'est le mur hérissé de barbelés qui sépare les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla du reste du Maroc, que tentent désespérément de franchir chaque jour de nouveaux contingents fuyant la misère. Le véritable symbole, ce sont ces barques qui échouent sur les plages des îles espagnoles ou italiennes, avec des hommes, des femmes, des enfants mourant de faim et de soif.

Alors, on ne peut qu'être écœuré par le cirque médiatique de Paris, signe d'un présent barbare. L'avenir, c'est l'union de tous les peuples d'Europe et de Méditerranée, du nord comme du sud, sans chasse aux sans-papiers, sans interpellations au faciès, sans barrières, sans frontières.

Cet avenir ne sera pas l'œuvre des dignitaires rassemblés par Sarkozy. Mais le capitalisme a forgé une autre union euro-méditerranéenne mélangeant dans les grandes entreprises, sur les chaînes de production, sur les chantiers, des travailleurs originaires d'Europe, du Maghreb, de Turquie ou d'ailleurs. Ce sont eux qui feront l'union fraternelle des peuples en détruisant ensemble un système économique qui, non seulement exploite et opprime, mais sépare les peuples et les dresse les uns contre les autres.

• Les prix de la grande distribution

Maxi racket pour maxi profit

L'association de consommateurs, Consommation Logement et Cadre de Vie, vient de publier une enquête sur les prix des produits alimentaires de marque dans la grande distribution.

Pour réaliser son enquête, l'association a relevé dans 117 hypermarchés et supermarchés disséminés sur toute la France le prix de 25 produits représentatifs de la consommation alimentaire des ménages. Il en ressort que

la grande distribution ne se prive pas d'augmenter les prix de façon totalement arbitraire pour s'assurer d'importantes marges de profit.

En effet, sur l'ensemble des prix des différents pro-

duits relevés, le prix moyen est supérieur de 15 % au prix le plus bas. Pour certains produits comme le lait Candia, la différence est même de 35 %. Les prix les plus élevés relevés sont, par exemple, supérieurs de 67,8 % aux prix les plus bas pour le lait Viva et de 57 % pour le jambon Fleury Michon.

Pour ceux qui en douteraient, l'enquête souligne par

ailleurs qu'il s'agit d'une stratégie délibérée des groupes de la distribution : alors que la demande de produits surgelés est plus importante en région parisienne que dans le reste du pays, les prix de ces produits y sont supérieurs de 12 % à ceux pratiqués en province.

Les grands groupes de la distribution nous font donc les poches en toute impunité

tandis que le gouvernement fait adopter des lois censées les inciter à réduire les prix. Les résultats de la loi Chatel adoptée en décembre dernier et qui devait permettre à la grande distribution de repercuter sur les prix les remises consenties par leurs fournisseurs en disent long sur son efficacité...

Jacqueline LEPIN

• Les reculs sur le temps de travail

Le gouvernement français prend prétexte de l'Europe pour attaquer ses propres travailleurs

En même temps que le ministre du Travail, Xavier Bertrand, faisait adopter le texte qui vide de leur contenu les lois réglementant la durée du travail en France, il bataillait à Bruxelles pour que le Conseil des ministres du Travail européen adopte une directive allant encore plus loin en ce sens.

La Cour de justice européenne a, entre autres, le pouvoir de fixer les règles sociales que tous les États ont l'obligation d'appliquer. Celle-ci, saisie en 2005 par un salarié français, avait déclaré illégal un décret pris par le gouvernement Jospin en 2001 qui refusait de considérer les astreintes ou temps de garde comme temps de travail normal. Depuis 2005, les gouvernements les plus réactionnaires réclamaient en vain une directive qui supprime cette règle fixée par la Cour de justice et demandaient parallèlement l'extension de la durée du travail au-delà des 48 heures, qui

sont la limite, très théorique, de la durée maximale du travail dans les pays de la communauté européenne.

Xavier Bertrand vient de leur donner satisfaction, alors que jusqu'à présent la France le refusait.

En effet, si la nouvelle directive rappelle que le maximum hebdomadaire de durée du travail est en principe de 48 heures par semaine en moyenne sur une année, elle officialise des dérogations, sous certaines conditions, qui autorisent à faire jusqu'à 60 heures par semaine en moyenne sur trois mois, ce qui permet d'aller exceptionnellement jusqu'à 78 heures par semaine comme le notent les syndicats européens. Ces 60 heures peuvent être portées à 65 heures s'il y a des astreintes qui, elles, ne sont plus considérées comme temps de travail.

La Confédération Européenne des Syndicats a protesté en appelant le Parlement européen (qui doit être consulté avant que la nouvelle

directive entre en application) à la rejeter, en déclarant : « *La directive révisée sera la première directive sociale à introduire une régression au niveau de la protection offerte (aux salariés)* ». Même les représentants officiels des gouvernements opposés à cette manœuvre – l'Espagne, la Belgique, la Grèce, la Hongrie et Chypre – ont protesté contre ce que certains ont qualifié de « marche en arrière », en faisant remarquer que « *les dérogations au dépassement de la durée maximum de 48 heures par semaine ne sont même plus limitées dans le temps* ».

Dans son offensive antiouvrière le gouvernement Fillon-Sarkozy se sert de l'Europe pour préparer ses prochaines attaques ici-même. Mais rien n'est réglé pour autant. Car même si cette nouvelle directive est adoptée, tout dépendra des réactions des travailleurs quand il s'agira de la mettre en œuvre.

Paul SOREL

La fin des lois réglementant le temps de travail ?

Le dernier coup porté par le gouvernement à la durée du travail, avec l'adoption de sa dernière loi fin juin, remet en cause la notion même de garanties communes à tous les salariés.

Le but, comme le revendique le gouvernement, est d'arriver à ce que chaque salarié aille discuter « librement » des conditions de son contrat de travail avec son patron. Depuis 170 ans le mouvement ouvrier combat cette « liberté » pour, à l'opposé, arracher des garanties et des droits collectifs.

En effet, depuis son origine le mouvement ouvrier s'est battu pour imposer un temps de travail commun à tous les travailleurs, fixé par la loi, comme les huit heures par jour réclamées depuis 1886 et conquises en France en 1919,

ou les quarante heures par semaine en 1936. C'est en 1982, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir que la notion de durée collective du temps de travail a été remise en cause pour la première fois, avec l'introduction de la flexibilité des horaires dans les décrets-loi adoptés alors.

Après 1997, avec les lois Aubry censées instaurer les 35 heures, cette mise en pièces a fait un nouveau bond en avant, en permettant des accords inférieurs à la loi et aux conventions collectives. La seule limite légale demeurant étant celle des 10 heures par jour et des 44 ou 46 heures par semaine, sauf dérogation accordée par l'Inspection du travail. Puis la droite au pouvoir a considérablement élargi le nombre d'heures autorisées, avec l'aval de tout ou partie des confédérations syndicales.

Aujourd'hui on en arrive à la situation où l'employeur peut, avec accord syndical au niveau de l'entreprise, de l'établissement, voire avec l'accord individuel du salarié, seul face à son patron, fixer librement la durée du travail et sa rémunération.

Les reculs acceptés par les dirigeants syndicaux ne faisant qu'entraîner de nouveaux reculs, il faut en revenir aux bonnes vieilles idées de toujours du mouvement ouvrier : celles visant à imposer des droits collectifs, pour enraciner la conscience que c'est en s'unissant dans ses luttes que la classe ouvrière pourra maintenir ses droits et en arracher de nouveaux, avant d'en finir une bonne fois avec ce monde d'injustice.

P. S.

Une prime très mobile

En 2006, le gouvernement a créé un crédit d'impôt de 1 500 euros pour les chômeurs ou les titulaires de minimas sociaux qui acceptaient de changer de bassin d'emploi.

Il leur suffisait alors de cocher une simple case sur la déclaration de revenus, aucun justificatif n'étant exigé. La mesure a bénéficié à près de 45 000 personnes sur leurs impôts de 2006 et 54 000 sur ceux de 2007. 1 500 euros pour accepter de déménager afin d'essayer de sortir du chômage, ce n'est déjà pas cher payé, si l'on considère tous les frais et les difficultés d'adaptation occasionnés par un déménagement, qui plus est dans une autre région.

Mais aujourd'hui, plusieurs mois voire plus d'un an après, le fisc réclame le remboursement de 1 500, voire de 3 000 euros, à près de 11 000 personnes ! Cela parce qu'elles ne remplissaient finalement pas les conditions d'attribution de cette prime à la mobilité. Le comble est qu'à l'époque les critères n'étaient

connus ni des contribuables ni même des centres des impôts qui, pour la plupart, donnèrent leur feu vert à tous ceux qui voulaient s'assurer qu'ils y avaient bien droit.

L'administration fiscale explique maintenant que pour avoir le droit de bénéficier des 1 500 euros, il fallait avoir retrouvé un emploi « à plus de 200 km de sa résidence principale et non pas à 150 ou 200 km » comme l'avait pourtant affirmé à l'époque le ministre de l'Économie lui-même, Thierry Breton. Il fallait aussi avoir été au chômage depuis plus de douze mois et sans que cela soit à la suite d'une démission !

Devant le tollé qu'a provoqué cette décision, le ministre du Budget, Éric Woerth, a déclaré qu'il comptait ne plus réclamer « pour la grande majorité des cas » le remboursement des sommes versées. La moindre des choses serait que le tout soit remballé, sans parler des excuses pour inconvenance que cela aurait mérité.

Maud NATHAN

• Amnéville (Moselle)

Il n'y a pas que les bêtes à cornes pour avoir peur du rouge

« *Lorsque j'ai arraché le drapeau rouge sur la citadelle d'Amnéville en 1965... j'ai réussi à exclure de toutes les activités d'Amnéville la "peste rouge" que représente la CGT destructrice d'entreprise* ». Ainsi s'exprime le maire – de droite, faut-il le préciser – d'Amnéville dans un communiqué, suite à une manifestation de la CGT des territoriaux venue soutenir deux employés municipaux CGT.

En 2000, ces deux employés – policiers municipaux à l'époque – avaient dénoncé auprès du procureur de la République des étranges dans la gestion financière du centre thermal d'Amnéville. Depuis, ils ont été suspendus par le maire, puis réintégrés comme agents d'entretien. Par trois fois, les deux employés ont été envoyés en

conseil de discipline, mais par trois fois, les sanctions ont été levées.

Et le plus imbécile dans la diatribe antirouge du maire, c'est bien de rendre la CGT responsable de la destruction d'entreprise : Amnéville héberge, pour partie, l'usine ArcelorMittal, ex-Unimetal, ex-Sacilor qui employait 14 000 salariés il y a 30 ans. Il en reste 1 000 aujourd'hui et 300 demain avec la fermeture de l'aciérie d'ArcelorMittal située à cheval sur les communes de Gandrange et Amnéville !

Le maire d'Amnéville se vante d'avoir chassé la « subversion marxiste ». Qu'il croit ! C'est la rapacité patronale et la hargne de politiciens bien réactionnaires qui est en train de la faire revenir.

Étienne HOURDIN

• Fusion Gaz de France-Suez

Gaz de France offert au secteur privé

Tous les médias parlent du « mariage » de Gaz de France avec Suez à l'occasion de la réunion commune des Conseils d'administration des deux entreprises, le 16 juillet. En réalité il y a là un abus de langage puisque la mariée a été offerte par l'État au prétendant.

Suez possède environ deux fois plus de capitaux et emploie trois fois plus de personnel que Gaz de France, et c'est d'ailleurs le patron de Suez, Meslallet, qui deviendra patron de l'ensemble.

Et ce n'est pas la première fois que les pouvoirs publics manifestent une telle sollicitude envers le groupe privé Suez. Déjà, à la fin de l'année 2002, la société publique (comme son nom l'indique) Compagnie nationale du Rhône qui exploite 19 centrales hydroélectriques sur ce fleuve, et qui jusque-là était liée à EDF, a été cédée à Electrabel, filiale de Suez. Par la suite Electrabel

a reçu, sous forme de partenariat, les centrales de la Société hydroélectrique du Midi, ex-filiale de la SNCF. Aucune de ces cessions n'aurait pu se faire sans l'appui des pouvoirs publics. Ainsi, Suez-Electrabel est devenu le second producteur d'électricité en France avec 7 % de la production.

Lorsque la séparation entre EDF et GDF est devenue effective (juridiquement les deux sociétés ont toujours été distinctes, dès leur naissance) et surtout dès que, cessant d'être des sociétés nationales, elles sont devenues en 2004 des sociétés anonymes de droit privé, la question de l'avenir de GDF, qui face au géant EDF faisait figure de frère cadet moins bien loti, a été posée. Plusieurs prétendants ont été envisagés pour une fusion, parmi lesquels Suez.

Mais c'est seulement lorsque le groupe italien Enel a déclaré vouloir acheter Suez, en mars 2006, que le gouvernement français (il s'agissait alors

de Villepin) a décidé, sous prétexte de « sauver » le groupe privé Suez des « griffes » de l'étranger, de l'offrir « en mariage » à Suez.

Sarkozy avait promis peu de temps avant que s'il y avait « ouverture du capital » pour EDF et GDF, la part de l'État ne descendrait pas en dessous de 70 % et qu'en conséquence ni EDF ni GDF ne seraient jamais privatisés. Or, la fusion GDF-Suez fera descendre la part de l'État dans GDF à 34 %. Sarkozy a donc dû se renier, ce qui, apparemment, ne lui a fait ni chaud ni froid.

GDF-Suez va pouvoir devenir le principal concurrent d'EDF sur le plan de l'électricité et du gaz. Concurrent qui toutefois saura parfaitement faire cause commune lorsqu'il s'agira d'augmenter les tarifs, comme les prochaines années vont probablement le montrer... toujours avec la bienveillance de l'État !

André VICTOR



• Centrale nucléaire du Tricastin

Peu réactifs mais radioactifs

C'est le mardi 8 juillet au matin que l'on s'est rendu compte que plusieurs mètres cube d'eau contenant de l'uranium se sont écoulés dans le sol, à proximité de la centrale nucléaire du Tricastin, le long du Rhône.

Une cuve qui récupère les déchets avait débordé. L'alarme s'était bien déclenchée la veille, à 19 heures, mais les techniciens sur place ou plus certainement leur encadrement avaient préféré croire que l'alarme... était défaillante.

Au pied de la cuve, il y a un bac de rétention censé récupérer tout déversement accidentel des cuves. Seulement ce bac avait été endommagé une semaine auparavant par un engin de chantier et n'avait pas été réparé. Ce n'est qu'à 22 heures qu'a été constatée la fuite de ce bac. Mais l'alerte n'a toujours pas été donnée. Il a fallu d'abord faire venir un chef, puis chercher à comprendre d'où venait la fuite. En fin de compte, ce n'est que le lendemain à 6 h 30 que le

plan d'urgence interne a été déclenché et il s'est écoulé encore une heure avant que l'entreprise prévienne la Préfecture et l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire).

Quant à la Mairie et à la population, ce n'est qu'en début d'après-midi qu'elles ont été informées de l'incident et que la Préfecture a décidé d'interdire l'irrigation, la pêche, la baignade et la consommation d'eau dans les communes environnantes.

Bien que cette pollution radioactive ait été considérée comme brève et finalement peu importante, l'ASN, à la suite d'une inspection, a imposé la fermeture partielle des installations de la Socatri, l'entreprise qui traite les rejets d'eaux chargées d'uranium en provenance du Tricastin.

C'est cette même Autorité de sûreté nucléaire qui, il y a peu de temps, a exigé, pour une durée d'un mois, l'arrêt du chantier de construction du futur réacteur nucléaire de « troisième génération » l'EPR, à Flamanville, parce qu'il y avait des défauts dans la

plate-forme de béton qui doit soutenir l'ensemble.

Dans le nucléaire comme partout ailleurs, on travaille vite, vite et souvent mal puisque l'objectif premier des directions est la recherche du profit. Cela entraîne aussi le recours systématique à la sous-traitance, qui atteint 90 % dans l'entretien des centrales nucléaires. Prendre le temps de former le personnel, afin qu'il soit parfaitement au fait de toutes les mesures de sécurité, pour protéger les installations tout en se protégeant lui-même ne fait pas partie du cahier des charges de ces sociétés sous-traitantes.

La Socatri, impliquée dans l'affaire du Tricastin, est une filiale à 100 % d'Areva, qui se prétend le fleuron du nucléaire français et dont la vocation n'est pas seulement de produire de l'énergie grâce au nucléaire mais de faire du profit avec le nucléaire. Et cela fait toute la différence.

Corentin ANNIAT

• EDF

La relève des compteurs

EDF, ou plus exactement ERDF, sa filiale distribution, va procéder au changement de tous les compteurs électriques du pays. Pour commencer, une phase expérimentale va démarrer concernant 300 000 compteurs. Si ça marche, l'opération sera ensuite étendue aux 35 millions de compteurs du pays.

Il s'agit d'installer des compteurs dits « intelligents » que l'on peut relever à distance, sans se déplacer, et qui permettent de connaître la consommation à tous moments.

Il y a trois raisons pour ces remplacements. Tout d'abord les différents fournisseurs d'électricité (EDF, GDF-Suez, Poweo, etc.) pourront mieux gérer les informations. La Commission de régulation de l'énergie avait d'ailleurs réclamé le changement des compteurs afin « d'améliorer la concurrence ».

Ensuite, ERDF pourra supprimer 5 000 à 6 000 postes d'agents releveurs, ce qui devrait entraîner une économie de 300 millions d'euros par an sur les salaires. Comme, par ailleurs, ERDF estime qu'il y aura une diminution des fraudes qui

lui fera gagner 150 millions d'euros par an, l'opération rapportera donc 450 millions d'euros chaque année. Le changement des compteurs devrait coûter 4 à 5 milliards d'euros. Autrement dit, la dépense serait remboursée en une dizaine d'années.

En principe les usagers ne payeront pas pour les nouveaux compteurs, mais ERDF répercutera évidemment la dépense sur les fournisseurs d'électricité, EDF et les autres qui, eux, vont très probablement gonfler d'autant les factures adressées aux usagers.

La dernière raison, c'est que cette commande se traduira par un pactole pour l'entreprise Atos Origin, chef de file d'un consortium de plusieurs sociétés chargées de fournir les équipements.

En définitive, cette « avancée technologique », déjà réalisée dans d'autres pays comme l'Italie, ne se traduira pas nécessairement par un progrès pour les usagers, mais probablement par des dépenses supplémentaires et en aucun cas par une diminution du prix de l'électricité.

A. V.

• La crise financière s'étend

L'État américain à la rescousse des grandes banques

Née de la crise du crédit immobilier aux États-Unis, la crise financière s'étend. Et, depuis longtemps, plus seulement en Amérique.

À nouveau, de grandes banques viennent d'être secourues par les contre-coups de la spéculation sur l'immobilier : ici, il y a le Crédit Agricole, dont la direction est accusée d'avoir joué, et perdu, des fonds de ses caisses régionales. Ailleurs, on trouve dans des situations similaires la belgo-hollandaise Fortis ; le géant américain Citigroup a dû vendre son réseau en Allemagne pour trouver de l'argent frais, alors qu'il croule sous les créances irrécupérables ; affaiblie par cette crise, la britannique Alliance & Leicester vient, elle, de passer sous la coupe de Santander.

Aux États-Unis même, IndyMac vient de déposer son bilan c'est la troisième plus grande faillite bancaire de la période récente en Amérique. Spécialisée dans des crédits présentés comme moins risqués que les « subprimes », elle a vu ses clients se ruier aux guichets et y retirer 1,3 milliard de dollars en deux semaines. Elle avait déjà publié un bilan faisant état de pertes et son action, qui cotait 45 dollars début 2007, ne valait plus que 28 cents début juillet : 160 fois moins en un an et demi !

La FDIC, l'organisme fédéral chargé de la sécurité des banques de dépôt, va gérer IndyMac le temps de trouver un reprenneur. Mais on imagine dans quelle situation se trouverait cette même FDIC si d'autres faillites devaient suivre (ce que tout laisse à penser) quand on sait que cette opération, qui va coûter 8 mil-

liards de dollars aux contribuables américains, absorbe déjà 15 % de tout le capital de la FDIC !

Des piliers du système bancaire ébranlés

Le cas d'IndyMac peut pourtant sembler de peu de conséquences au regard de ce qui vient de pousser le Trésor américain à intervenir une nouvelle fois. Quatre mois après avoir déjà dû intervenir pour secourir la banque Stearns, il vient d'annoncer un plan de sauvetage de grande ampleur, au profit des deux principales institutions de garantie des crédits immobiliers dans ce pays, Freddie Mac et Fannie Mae. Alors qu'elles reconnaissaient avoir perdu 11 milliards de dollars en neuf mois et que leurs actions perdaient la moitié de leur valeur en une séance de Bourse, des commentateurs ont avancé l'hypothèse – impensable il y a peu encore, tant ces géants étaient réputés inébranlables – de leur faillite.

Créées en 1938 et 1970 par l'administration américaine, « Freddie » et « Fannie » ont été ensuite privatisées. Mais, bien que cotées en Bourse, elles disposent d'une garantie fédérale en échange du fait qu'elles se chargent du refinancement des banques commerciales de crédit hypothécaire. Cela consiste à racheter leurs prêts immobiliers, donc à leur éviter d'avoir des capitaux gelés pendant des dizaines d'années, puisque cela leur procure de nouvelles liquidités pour poursuivre et élargir leurs activités.

Les créances ainsi garanties



Caricature de la presse américaine. « Ainsi va le voisinage », commente l'un des personnages, tandis que la chute des « subprimes » entraîne celle des établissements spécialisés dans les hypothèques, et ainsi de suite...

ou détenues par les deux institutions se montent à 5 200 milliards de dollars. C'est la moitié de tous les crédits hypothécaires consentis aux États-Unis. Autant dire que tout le système du crédit immobilier dépend de ces agences de refinancement. Et, en grande partie, l'ensemble du système bancaire, et pas seulement outre-Atlantique. En effet, tous les établissements de par le monde ont spéculé sur la hausse continue de ces crédits. De plus, les crédits rachetés par « Freddie » et « Fannie » étaient transformés en obligations garanties, lesquelles ont à leur tour été placées auprès des grosses sociétés et des États un peu partout dans le monde. Et cela d'autant plus facilement que ces deux établissements étaient réputés très fiables. À tort, on le constate.

Les risques d'une crise majeure

Avec l'ébranlement de Freddie Mac et de Fannie Mae, ce qui se profile est un risque de gel

de tout le système de refinancement bancaire, et pas seulement dans le domaine immobilier. Mais surtout, il y a un risque de dépréciation des avoirs des grandes banques et entreprises, et aussi de divers États, ce qui aurait des répercussions économiques mondiales incalculables.

Dès que le Trésor américain a montré qu'il volait au secours de « Fannie » et de « Freddie », leurs actions sont reparties à la hausse, tandis que les titres du Trésor américain baissaient, le dollar aussi.

Les « marchés », autre nom des spéculateurs, ont donc apprécié qu'une fois encore les autorités remplissent leur rôle de pompier au service du capital, en puisant dans les fonds publics. Et depuis des mois, elles s'y emploient activement comme leurs homologues européennes ou japonaises. Ce sont ainsi des milliards de dollars, d'euros, de yens, de livres que les États ont déversés dans ce trou sans fond creusé par la spéculation. Ou, faut-il dire, par les conséquences folles d'un système capitaliste où spéculer sur tout ce qui rapporte vite et gros – les crédits immobiliers hier, les « nouvelles technologies » avant-hier, et maintenant que cela ne rapporte plus assez, le pétrole et les matières premières – n'est qu'une des formes normales de la course au profit.

Le fonctionnement normal du système capitaliste

Ce fonctionnement du capitalisme a, avec la seule crise des crédits immobiliers devenue une crise financière de large ampleur, déjà englouti des sommes fantastiques. Ces masses d'argent peuvent sembler d'autant plus abstraites qu'elles sont énormes. Mais elles sont le résultat du labeur de dizaines, de centaines de millions d'êtres humains dans le monde.

Les détenteurs du capital accaparent la meilleure part de la richesse produite par le monde du travail, et les spéculateurs – en fait les mêmes – peuvent dilapider en un instant ce qu'il en reste. Et souvent c'est ce qui est indispensable à la survie des travailleurs et de leur famille, comme on le voit dans le Tiers Monde avec les émeutes de la faim provoquées par la spéculation sur les produits alimentaires. Quant aux États, ils sont là pour imposer des sacrifices aux travailleurs ; c'est qu'il en faut sans cesse de nouveaux pour faire face aux conséquences dramatiques du système capitaliste.

Pierre LAFFITTE

• Inde

Vingt-quatre ans après, les déchets de Bhopal continuent de tuer

Le 3 décembre 1984, à Bhopal en Inde, l'usine de pesticides de l'entreprise américaine Union Carbide dégageait 40 tonnes d'un gaz mortel. L'explosion, qui fit plusieurs dizaines de milliers de victimes, s'était produite parce que Union Carbide avait sciemment méprisé les règles élémentaires de sécurité.

Vingt-quatre ans après, quelque 30 personnes meurent encore chaque mois des conséquences de la catastrophe. 385

mètres cubes de déchets toxiques souillent toujours le site. Des enfants jouent à proximité. Avec le temps, les déchets ont pollué les nappes phréatiques, qui alimentent des puits utilisés par les habitants, causant des empoisonnements, des malformations à la naissance, et divers autres handicaps.

Quant à Union Carbide, qui n'a jamais voulu verser que de très faibles indemnités aux victimes, elle a été rachetée par un autre trust américain de la

chimie, Dow Chemical. Dow Chemical fait des profits, et vient de racheter un de ses concurrents, Roham and Haas, pour la bagatelle de 18,8 milliards de dollars. Quant à dépolluer le site de Bhopal, Dow Chemical s'y refuse formellement. Les pauvres de Bhopal peuvent continuer de mourir, ce n'est pas cela qui empêchera leurs assassins de s'enrichir.

Michel BONDELET

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 114 (été 2008)

- Hausses de prix, coups de colère, émeutes de la faim : les soubresauts d'une société en crise
- Le Parti Socialiste, ou l'opposition de Sa Majesté le capital
- Leur Union européenne à l'heure du non de l'Irlande et de la présidence française
- Afrique du Sud – Émeutes xénophobes sur fond de démagogie politicienne et de pauvreté

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro

• États-Unis

Dans la campagne présidentielle, barre à droite toute !

John McCain, le candidat républicain qui avait démarré la campagne des primaires en se présentant comme un républicain non conformiste prenant ses distances avec la politique menée par Bush, a eu tôt fait d'adopter un langage beaucoup plus traditionnel pour présenter une politique qui s'inscrirait dans la continuité de celle qui a été menée depuis huit ans.

Lui qui affirmait ne pas vouloir toucher au droit à l'interruption volontaire de grossesse, pour ne pas obliger de nombreuses femmes à recourir à « des opérations illégales et dangereuses », plaide maintenant pour l'abrogation de ce droit ! McCain s'adresse ainsi au noyau le plus réactionnaire de l'électorat républicain, les intégristes chrétiens, en tentant de faire oublier les quelques écarts qu'il avait pris. Lui qui prétendait « en toute conscience ne pouvoir soutenir des réductions d'impôts qui profitent pour l'essentiel aux plus fortunés d'entre nous au détriment des Américains moyens qui ont le plus besoin d'allègements fiscaux » soutient maintenant la poursuite de ces réductions d'impôts, de même que les cadeaux aux grandes entreprises, montrant ainsi patte blanche à la grande bourgeoisie.

Quant à Obama, à peine avait-il gagné la bataille des primaires démocrates, qu'il a commencé à changer lui aussi de langage. Il promettait de débiter le retrait des troupes américaines d'Irak dès son arrivée à la Maison Blanche et que « toutes nos brigades de combat seront parties en seize mois ». Maintenant il répète qu'il tiendrait compte des « faits sur le terrain », qu'il a « toujours dit que les conditions d'un retrait répondraient aux exigences de sécurité de nos soldats et à l'impératif de stabilité ». Il attend d'un prochain voyage en Irak que les responsables militaires lui donnent « plus d'informations » lui permettant

« d'affiner sa politique ». Lui qui promettait une politique étrangère nouvelle fondée sur le dialogue, y compris avec l'Iran, déclare maintenant : « Si l'Iran continue de se comporter de manière préoccupante, nous renforcerons les pressions économiques et l'isolement politique ». C'est exactement la politique menée par Bush. De même, 24 heures après sa victoire dans les primaires démocrates, il se transformait en partisan inconditionnel d'Israël contre les Palestiniens. Et comme McCain, il n'hésite pas à décerner des louanges au régime d'Uribe alors que des milliers de paysans et de syndicalistes sont assassinés impunément en Colombie.

En ce qui concerne la politique économique, il ne faudra s'attendre à aucun changement car Obama propose lui aussi d'aider les entreprises, de leur consentir des réductions d'impôts et d'utiliser l'argent public pour sauver la mise des établissements financiers touchés par la crise.

Enfin, il est en faveur de l'extension de la peine de mort, pour une augmentation du soutien aux associations religieuses, pour des limitations au droit à l'avortement. Alors qu'il promettait de refuser la reconduction de la loi dite Patriot Act de 2000 qui restreignait les libertés individuelles sous prétexte de lutter contre le terrorisme, Obama vient de voter la possibilité d'étendre encore les écoutes téléphoniques des particuliers que demandait Bush.

Le changement de ton d'Obama a certainement surpris bien des gens, mais il montre que son sens des responsabilités va jusqu'à ne pas vouloir être élu à n'importe quel prix, et donc à éviter d'entretenir trop d'illusions dans l'électorat populaire, quitte à décevoir certains de ses partisans.

Dominique CHABLIS

Deux brochures de Lutte Ouvrière
Mai-juin 68 - Histoire et leçons d'une explosion sociale

Prix : 8 euros

Voix Ouvrière et Lutte Ouvrière
dans les événements de mai-juin 1968

Prix : 10 euros

Envoi contre un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière - Ajouter 1 euro par brochure pour frais d'envoi - Bien indiquer l'adresse d'expédition

• D'un 14 juillet à un autre

Les empêcheurs de défilé en rond de 1958

Cette année, pour le défilé du 14 juillet, Sarkozy a mis le paquet : plus de quarante chefs d'État et autres têtes couronnées, le patron de l'ONU, un succès de Tino Rossi entonné par la fanfare, le héros de *Bienvenue chez les Ch'tis* pour déclamer le préambule à la Déclaration des droits de l'homme, des parachutistes atterrissant au pied de la tribune officielle... Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ce défilé non seulement le grand show patriotique annuel de l'unité nationale si cher à la bourgeoisie, mais aussi la grande parade à la gloire d'un Sarkozy, actuel président de l'Europe et metteur en scène de l'« Union pour la Méditerranée ».

D'un 14 juillet à l'autre, les shows médiatiques se succèdent dans le même esprit. Mais il y a quelquefois des « couacs ». Ce fut le cas, il y a cinquante ans, en 1958.

Cette année-là, depuis quatre ans, la sale guerre faisait rage en Algérie. On ne parlait pas de guerre, on disait « les événements d'Algérie », mais c'était vraiment la guerre avec son cortège d'atrocités. L'armée française torturait, tuait, violait, pour combattre la

volonté du peuple algérien de se débarrasser des colonisateurs. René Coty était alors président de la République et de Gaulle président du Conseil. Après douze ans d'attente, celui-ci venait d'être ramené au pouvoir, après le coup de force perpétré en Algérie par l'armée et l'extrême droite.

De Gaulle ne s'était pas encore engagé dans la politique qui, de « la paix des braves » de novembre 1958 à « l'autodétermination » de septembre 1959 allait conduire, en 1962, à l'indépendance de l'Algérie.

La politique officielle, en cet été 1958, c'était « l'intégration », l'affirmation que « de Dunkerque à Tamanrasset », il n'y avait plus que « des Français à part entière ». Le 14 juillet tombait à point nommé pour célébrer la prétendue unanimité entre l'armée et le peuple algérien.

Dans le défilé, il y avait les corps de répression qu'étaient les parachutistes et la Légion et, pour illustrer « l'Union de la Métropole et de l'Algérie », on avait fait venir des tirailleurs algériens, des milliers d'anciens combattants « indigènes » avec leurs drapeaux et couverts de

médailles, ainsi que deux mille adolescents enrôlés en Algérie par l'administration coloniale pour représenter « l'œuvre positive de la colonisation ».

Mais, parmi ces jeunes, certains s'étaient organisés et avaient décidé d'afficher publiquement leur opposition. Arrivés devant la tribune officielle, quelques uns d'entre eux réussirent à sortir les drapeaux algériens qu'ils avaient préparés et dissimulés et à scander « À bas l'Algérie française » ! Les drapeaux furent vite confisqués, les manifestants ceinturés, évacués et emprisonnés. Mais ces jeunes avaient tout de même réussi à s'opposer au grand cirque de « l'unité nationale ».

Cinquante ans plus tard, c'est un fait oublié, totalement passé sous silence. Et on chercherait en vain dans le film sur le 14 juillet 1958 qu'on peut voir sur les archives de l'INA (Institut national de l'audiovisuel) ces images-là...

Sophie GARGAN



Une vue, officielle, du défilé du 14 juillet 1958.

ECPAD



● Éducation nationale

Assez des suppressions massives de postes !

13 500 suppressions de postes dans l'Éducation nationale pour la rentrée de 2009, et il ne s'agit pas là que des enseignants, viendront s'ajouter aux 16 800 suppressions des deux années écoulées. Mais pour le ministre de l'Éducation nationale, il n'y a pas de problème. Il suffira, a-t-il déclaré, de « redéployer les moyens ».

Comment ? En rappelant les professeurs en détachement, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas devant les élèves. Darcos les chiffre à près de 30 000, laissant entendre que tous ces enseignants seraient payés à se tourner les pouces, ce qui est un mensonge flagrant. Il s'agit de ceux qui sont « en disponibilité » et qui de ce fait ne sont plus payés par l'Éducation nationale. Et il s'agit surtout de ceux qui occupent un autre poste dans l'Éducation nationale, comme formateurs de nouveaux enseignants par exemple.

Les 30 000 détachés ne sont pas seuls dans le collimateur de Darcos. Il y a aussi les rem-

plaçants qui, selon lui, ne seraient utilisés qu'à 80 %. Et heureusement ! Car s'ils sont utilisés à 100 % qui pourra pallier une absence ?

Darcos met aussi en cause les employés de l'administration de l'Éducation nationale, cherchant à démontrer qu'on peut travailler mieux - et plus, bien sûr - avec moins de personnel.

Cette politique déjà catastrophique, Darcos entend la poursuivre en empilant les mesures négatives. Par exemple, dans les lycées professionnels, on remplace certains examens terminaux par des contrôles en cours de formation. Au lieu d'avoir lieu

une fois tous les deux ans, organisés par l'administration hors du temps scolaire, les contrôles ont lieu dans la classe, une ou deux fois par an. Cela signifie des heures de cours en moins pour les élèves, du travail en plus pour les enseignants et la perspective de postes supprimés dans l'administration.

Darcos s'emploie aussi à inciter les enseignants à faire des heures supplémentaires, avec une nouvelle prime de 500 euros par an, prévue pour ceux qui accepteraient de faire trois heures de cours en plus chaque semaine. Mais si le fait qu'il y ait moins d'enseignants ne posait aucun problème, il n'y aurait pas besoin de ces heures supplémentaires ! Il n'y aurait pas besoin non plus de rappeler les personnels détachés, ni de mobiliser tous les remplaçants.

Gérard BLANC

● Tapie empoche 285 millions d'euros

Affairiste et licencieur

Bernard Tapie vient de gagner le procès qui l'opposait au CDR (Consortium de réalisation), l'organisme public qui gère le passif du Crédit Lyonnais. Celui-ci devra déboursier 240 millions d'euros au titre du « manque à gagner » et 45 autres millions au titre du « préjudice moral ».

Depuis treize ans, Tapie reprochait au Crédit Lyonnais de lui avoir manqué de « loyauté » quand il lui avait servi de conseiller en 1992 dans la vente de l'équipementier sportif Adidas à Robert-Louis Dreyfus. D'après Tapie, le Crédit Lyonnais aurait été à la fois juge et partie, conseillant le vendeur et l'acheteur, pour empêcher au final deux milliards de francs.

Comme depuis la découverte du « trou du Crédit Lyonnais », l'État a repris le passif de la banque, sous couvert du CDR, c'est donc l'État, et en définitive les contribuables, qui vont devoir verser ces millions d'euros à Tapie. Et la note pourrait être encore plus salée car, selon le journal *Le Monde*, il faudrait prendre en compte le calcul d'intérêts qui courent depuis 1994.

Une fois les dettes de Tapie

épongées, il lui resterait, d'après ses avocats, entre 20 et 25 millions d'euros, de quoi en tout cas garder son hôtel particulier de la rue des Saints-Pères à Paris.

Quant au « préjudice moral » de 45 millions d'euros, la justice n'a pas été aussi généreuse pour les milliers de salariés que Tapie a licenciés. Car la reprise d'Adidas n'avait été que le dernier épisode d'une longue série de rachats et de ventes d'entreprises, de Manufrance à Wonder, en passant par Testut ou Marie-Claire. Ces entreprises obtenues souvent pour un franc symbolique, sous prétexte qu'elles auraient été en difficultés étaient ensuite revendues avec de gros bénéfices et des milliers de licenciés à la clé. Pour tous ceux-là, il n'y a pas eu de « préjudice moral » et les indemnités ont été dérisoires.

La seule morale d'un Tapie a toujours été de réussir son ascension sociale. Le ministre de la Ville qu'il fut en 1992-1993, quand Mitterrand était à l'Élysée, ne vit rien d'immoral à apporter son soutien à Sarkozy en 2007. L'affairiste et licencieur Tapie n'eut même pas à renier des idées de gauche qu'il n'a jamais eues.

Cédric DUVAL

Flagrant délit

Maria Vuillet est assistante sociale. Le 22 octobre dernier, elle était à la sortie du métro Guy-Môquet avec un collectif pour protester contre la récupération par le gouvernement du jeune résistant communiste qui a laissé son nom à la station. Au même moment et au même lieu, le sous-préfet Frédéric Lacaye présidait, lui, la commémoration contestée.

Maria Vuillet avait accompagné sa fille, étudiante protestataire. Le sous-préfet lui lance : « *Je représente la République* ». Maria lui répond : « *Oui, mais pas celle de Guy Môquet* ». Elle est aussitôt menottée par la police, mise en garde à vue et poursuivie pour « outrage ».

Devant le tribunal, le sous-préfet a expliqué qu'il était « *seul, avec son chauffeur* » et que Maria aurait eu des « *paroles désobligeantes, voire insolentes* ». Le chauffeur du sous-préfet a déclaré l'avoir entendu dire : « *Vous êtes*

facho ». Mais, interrogé par l'avocat de Maria, il s'empêtra : il a laissé passer trois jours avant de témoigner et a eu une conversation avec le sous-préfet...

Après que quatre témoins de la défense se furent succédés, il en est ressorti que le chauffeur n'était pas dans la station, mais était resté près de la voiture préfectorale. Et un témoin de l'altercation assure qu'à « *aucun moment* », le mot « *facho* » n'a été prononcé.

Et, pour mieux souligner le caractère pour le moins peu fiable des propos du haut fonctionnaire, l'avocat a sorti le procès-verbal d'un policier présent, qui indique que le sous-préfet n'était pas seul avec son chauffeur mais entouré de policiers ! Selon la presse qui rapporte la séance, le sous-préfet est sorti livide du tribunal... mais pour autant blanc comme neige.

Jacques FONTENOY

● Enseignement de l'économie

« Cachez ces critiques que je ne saurais voir »

Une commission chargée d'une étude sur l'enseignement de l'économie au lycée (ce que l'on désigne par sciences économiques et sociales) vient de remettre son rapport au ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos. Selon elle, les programmes et les manuels scolaires offrent une vision trop partielle de la société.

On peut lire dans ce rapport que « *les programmes mettent plus l'accent sur les problèmes de notre société et peu sur ses réussis-*

tes ». Le même texte leur reproche « *de longs développements sur le chômage, la précarité, mais peu sur l'élévation du niveau de vie* ». Et pour cause !

Manifestement, ce sont les auteurs du rapport qui ont une vue quelque peu faussée de la réalité. De même, ils écrivent encore qu'« *à propos de l'entreprise* », les manuels scolaires mettent trop « *l'accent sur les conflits, les mauvaises conditions de travail et les bas salaires* ».

En général, les manuels sco-

laires ne portent pas la critique sociale bien loin. Pourtant, le simple fait que ces derniers, lorsqu'ils sont bien faits, se fassent l'écho de la réalité du système capitaliste et de certaines de ses conséquences désastreuses pour les milieux populaires, dérange les défenseurs de ce système. Ils préféreraient qu'on s'en tienne aux contes de fées en matière d'éducation.

Jacques VENNES

● Palmarès des riches

La bourgeoisie va bien, merci pour elle !

Comme chaque année, le magazine économique *Challenges* publie son palmarès des 500 principales fortunes professionnelles du pays. En résumé, si la plongée des Bourses et la crise de l'immobilier écornent, un peu, certaines fortunes, la grande bourgeoisie est bien loin d'avoir la moindre difficulté.

Chaque année, le constat est le même : le nombre de très riches augmente, au fur et à mesure qu'augmente, ce que ne précise bien sûr pas le journal *Challenges*, le nombre de travailleurs pauvres ou très pauvres. Depuis 1996, les milliardaires ont triplé. Plus frappant encore, le « ticket d'entrée » pour faire partie des 500 Français les plus riches a quadruplé dans la même période. En 1996, le dernier du palmarès ne possédait « que » 14 millions d'euros ; aujourd'hui, le 500^e est à 59 millions d'euros. Quant à la fortune cumulée de ces 500 grands bourgeois, « elle a progressé de 234 % » depuis 1996, passant de 80 milliards à 267 milliards d'euros. Les six premiers du palmarès 2008, avec 81 milliards d'euros, ont donc une fortune supérieure à celle des 500 d'il y a douze ans...

267 milliards d'euros partagés entre 500 personnes ! Ces chiffres donnent le tournis. Mais ils permettent au moins de répondre à tous ceux qui rebatent les oreilles des travailleurs avec tous les déficits qu'il faut combler. Il suffirait, par exemple, de prendre... 3 % de la fortune de ces 500 grands bourgeois pour combler les 8 milliards du déficit de la Sécurité sociale en 2007 !

Les effets limités de la crise pour les grandes fortunes

Comme chaque année, le palmarès des grands bourgeois voit des dégringolades spectaculaires et des ascensions fulgurantes. Reste que les principales places d'honneur sont toujours occupées par les mêmes : les Mulliez, Arnault, Bettencourt, Dassault et autre Bolloré. Cette année, c'est Mulliez, le patron d'Auchan, qui a pris la tête du palmarès avec une fortune de 21 milliards d'euros, talonné par Bernard Arnault (LVMH) et ses 18 milliards, et par l'immovible Liliane Bettencourt, propriétaire de l'Oréal, avec

13,6 milliards. À eux trois, ces nababs du capitalisme français possèdent un peu plus de 50 milliards d'euros, soit l'équivalent du revenu annuel de 4,3 millions de travailleurs payés au smic.

Certes, pour la première fois depuis 1996, la fortune globale des 500 a légèrement baissé ce qui est principalement dû au plongeon des places boursières et aux conséquences de la crise des subprimes. Mais il est frappant de constater que pour les plus solides de ces bourgeois, les conséquences de la crise restent limitées. La famille Peugeot en est un bon exemple. Si l'action PSA a décroché de quelque 50 % en un an, la fortune de la famille Peugeot reste encore à des niveaux invraisemblables, à 2,9 milliards d'euros (dix fois plus qu'il y a douze ans). L'exploitation des ouvriers continue donc de rapporter gros !

Elle rapporte d'ailleurs

même à des spécialistes en « augmentation de l'exploitation » – ce que, dans le jargon guerrier du capitalisme, on appelle les « cost killers », ou « tueurs de coûts ». L'une des plus grosses progressions du palmarès 2008 est celle du groupe Alma Consulting (+ 136 % d'augmentation de la fortune du propriétaire, Marc Eisenberg), ce groupe étant spécialisé dans la « réduction des coûts, des frais de fonctionnement »... et des cotisations sociales !

Les fauteurs de famine

Les autres grands bénéficiaires de l'année sont, sans surprise, les capitalistes ayant des intérêts dans les matières premières. On retrouve ainsi parmi les dix premiers trois actionnaires du peu connu groupe Eramet, spécialisé dans l'extraction du nickel. Ces trois actionnaires se partagent aujourd'hui 16 milliards d'euros. Progression aussi

pour Robert-Louis Dreyfus, connu du grand public pour être le propriétaire de l'Olympic de Marseille... mais moins en tant que n° 1 mondial du négoce de coton et n° 3 du sucre. Avec 10 milliards d'euros, Dreyfus a encore de quoi jouer au ballon pendant quelques années.

Toutes les familles impliquées dans l'agroalimentaire ou le négoce de nourriture voient leur fortune exploser, comme celle d'Emmanuel Besnier, patron du groupe Lactalis, ou de Jean-Claude Mimran, patron de CBAO – spécialisé dans le commerce du sucre et des céréales, en Afrique. Et pendant ce temps, du Sénégal à Haïti en passant par la Côte d'Ivoire et le Maroc, des populations meurent littéralement de faim.

Pierre VANDRILLE

La dure vie des nantis

La publication de ce palmarès permet aussi de découvrir quelques-uns des aspects de la vie des très riches. En lisant ces pages, on est toujours partagé entre le rire et le dégoût, tant sont ridicules, mais aussi choquants, les modes de vie des grands bourgeois.

On apprend ainsi que cette année, la location d'une villa de 1 400 m² aux îles Maldives, « oasis posée sur l'eau turquoise et accessible uniquement par bateau », se négocie « à partir de » 48 370 euros la semaine. Que la maison d'Alain Afflelou, dans la richissime villa Montmorency à Paris, est à vendre

pour 35 millions d'euros. Qu'un capitaliste indien a décidé, pour loger sa petite famille de six personnes, de construire une tour de 173 mètres de haut ; de quoi être tout à fait à l'aise !

Il plaira aussi à tous les smicards, rmistes, chômeurs en fin de droit, travailleurs et travailleuses à temps partiel, d'apprendre que les dames de la haute « ont un souci », écrit *Challenges* : « Elles n'ont pas le temps ou ne savent plus comment dépenser leur argent ». Un nouveau métier est donc né : « personnel chopper » (acheteur personnel), qui consiste à « aider les

gens à dépenser leur argent ».

Une de ces acheteuses, interviewée par ce même magazine, détaille par exemple le succès, parmi ses clientes, de l'Ice Diamond, un diamant non transparent « qui donne un côté sexy rock'n'roll »... à 42 000 euros le bijou. Cette acheteuse facture ses services 1 000 euros la journée à ses clientes fortunées. Repas compris car, comme l'explique le rédacteur de *Challenges* (sans rire, lui) : « Après avoir dépensé 42 000 euros pour un sac Gucci, les jeunes femmes ont bien mérité une pause déjeuner » !

P.V.

Y'en a que pour eux !

« Qui sont les bénéficiaires du bouclier fiscal à 60 % ? », s'interroge le journal *Le Figaro*, faisant allusion aux contribuables qui ont touché, sur les impôts directs payés en 2007, un chèque de remboursement, correspondant aux sommes dépassant 60 % de leurs revenus.

Dans un tableau émanant du ministère du Budget, la réponse attendue saute aux yeux : une minorité de riches. Sur 12 288 contribuables concernés, qui ont perçu un

remboursement total de 190,8 millions d'euros, 479 en ont à eux seuls touché 117,8 millions, soit près de 62 % de la somme totale reversée. Ce cadeau s'élève donc en moyenne à près de 246 000 euros pour chacun d'eux.

Quant aux ménages les plus modestes concernés eux aussi par le bouclier fiscal à 60 %, ils sont 8 715, propriétaires de leur maison ou d'un terrain agricole, non imposables en raison de leur faible revenu, à s'être vu rembourser

tout ou partie de la taxe foncière, soit en moyenne 689 euros chacun. Le total de leurs chèques représente d'ailleurs à peine plus de 3 % du budget consacré aux remboursements dus au bouclier !

Le nouveau bouclier offert par Sarkozy, qui s'applique aux impôts payés cette année, est encore plus avantageux pour les plus riches puisqu'il limite ceux-ci à 50 % des revenus.

Viviane LAFONT

● Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Destruction d'une stèle à la mémoire d'une victime de l'homophobie

Le 1^{er} août 2003, Jean-Pierre Humblot était jeté dans le canal de Nancy par deux jeunes qui l'ont laissé se noyer. Le motif de cette agression ? Cet homme de 63 ans était homosexuel. Les meurtriers ont écopé en 2007 d'une condamnation plutôt clémente : cinq ans d'emprisonnement dont trois avec sursis et mise à l'épreuve.

Une stèle a été érigée en 2005 sur le lieu du drame pour rendre hommage à la victime et rappeler la nature homophobe de ce crime. Ce monument discret - une plaque de plexiglas sur un socle de bois - ne l'était sans doute pas assez aux yeux de quelques imbéciles, qui l'ont détérioré en juillet 2007, à quelques jours de la commémoration du meurtre.

Le 29 juin dernier, alors qu'elles se rendaient sur place pour s'assurer de l'intégrité du monument, des associations ont découvert que la stèle avait de nouveau été vandalisée. La plaque a été dérobée et une croix gammée gravée sur le socle.

Ces actes sont l'expression d'un climat d'hostilité vis-à-vis des homosexuels qui témoigne de préjugés réactionnaires encore bien vivaces. Des préjugés qui peuvent se traduire par des insultes et des humiliations, voire par des violences physiques pouvant aller jusqu'au meurtre.

Les homosexuels qui se mobilisent contre les discriminations dont ils font l'objet, et celles et ceux qui s'en solidarisent, ont raison de se battre contre des préjugés d'un autre âge.

Correspondant LO



• Renault - Flins (Yvelines)

Travailler plus pour chômer plus : pas d'accord !

À l'usine Renault de Flins, la direction a l'intention d'imposer, juste avant les vacances, un nouvel accord de flexibilité. Mercredi 9 juillet, à l'appel de la CGT, plus de 600 travailleurs ont débrayé contre ce projet, se rassemblant devant les bureaux de la direction.

Prétendant que la situation dans l'automobile est catastrophique et pourrait entraîner du chômage pour les années à venir, la direction instaurerait donc une flexibilité accrue des périodes de travail en confisquant une bonne partie des congés des travailleurs. Des jours de congé viendraient opportunément couvrir les journées chômées, ce qui ne coûterait ainsi pas un sou aux patrons.

Aujourd'hui, sur une vingtaine de jours de RTT prévus,

17 sont déjà à la disposition de la direction. Mais cela ne lui suffit pas : elle voudrait l'équivalent de 35 jours pour, prétend-elle, faire face aux nombreuses journées de chômage à venir. Et pour constituer ce stock, elle augmenterait le temps de travail quotidien de 10 minutes, non payées évidemment, pendant quatre mois ; elle ferait également travailler quatre samedis obligatoires, également non payés. Ces heures, ces journées viendraient alimenter une banque d'heures où elle puiserait quand ça l'arrangerait pour faire chômer les travailleurs.

Ces projets, la direction – même relayée par les responsables du syndicat FO, majoritaire à l'usine, dont la direction compte bien obtenir la signature pour son accord – a du mal à les faire avaler à toute une partie des salariés, y

compris à certains CU (chefs d'unités). Une pétition s'opposant à l'accord, largement signée, en atteste. Et toutes les pressions que les patrons ont pu exercer, par l'intermédiaire de la maîtrise, n'ont pas vraiment freiné l'expression de ce refus.

Et même si, au lendemain du débrayage, des chefs du département Montage, singeant Sarkozy, clamaient que la grève avait été inutile car la chaîne ne s'était presque pas arrêtée, le plateau de retouche, le parking et la rue la plus proche débordaient de voitures à retoucher... à la suite du débrayage prétendent « inutile » de 200 travailleurs du secteur ! Au secteur de la Peinture, des salariés, en équipe d'après-midi, ont même décidé de continuer la grève jusqu'à l'heure de sortie.

Correspondant LO

• Altadis Seita – Riom (Puy-de-Dôme)

Les réactions des travailleurs face aux suppressions de postes



Mercredi 9 juillet, à l'appel des syndicats, les salariés d'Altadis à Riom, qui produit des cigarettes, ont bloqué l'entrée de l'entreprise toute la journée.

Depuis l'annonce des licenciements et des fermetures d'usines, la direction refuse toujours de transmettre les informations concernant les mesures de départ. À Riom ce sont 179 suppressions de postes sur les 400 travailleurs de l'usine qui sont prévues, et 2 440 dans l'ensemble des usines du groupe.

C'est par la presse que le personnel a appris le plan de restructuration. Les salariés ont alors demandé des comptes en se réunissant dans les ateliers et en allant voir les responsables. La direction a tout d'abord affirmé qu'il ne s'agissait pas de licenciements et sous-entendait que les suppressions de postes concerneraient le personnel de plus de 55 ans. Mais il n'y a pas 179 salariés de plus de 55 ans, si bien que les deux premières personnes visées sont deux jeunes cadres d'une trentaine d'années !

Le lundi 30 juin, l'usine a été bloquée une première fois pendant la réunion du comité d'entreprise, où tous les salariés sont passés un par un pour saluer les responsables, ce que la direction n'a guère apprécié.

Les buralistes qui achètent à l'usine leur stock de cigarettes se sont vu expliquer les raisons de la grève. Le journal local *La Montagne* ainsi que France 3 Auvergne sont venus rencontrer les grévistes et la direction qui, à cette occasion, a annoncé

qu'il y aurait forcément des licenciements.

Nouveau blocage, le 9 juillet, où la grande majorité des salariés s'est retrouvée de nouveau devant les grilles, empêchant tout camion d'entrer ou de sortir. Ce jour-là étaient discutées, à Paris les mesures sociales d'accompagnement du Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Lorsque les patrons licencient, ils appellent cela « sauvegarde de l'emploi ».

Les inquiétudes sont grandes sur la pérennité du site, du fait que la direction a toujours dit que l'usine n'était pas rentable si la production n'atteignait pas 10 milliards de cigarettes par an. Or, le plan prévoit de la ramener à 8,3 milliards.

Mais quel crédit peut-on accorder aux propos de la direction ? Impérial Tobacco, qui vient de racheter Altadis, a réalisé au premier semestre de l'an dernier un chiffre d'affaires de près de 8,1 milliards d'euros. Son bénéfice net a augmenté de 18 %, soit environ 338 millions d'euros. Le nouveau propriétaire, qui a mis 13 milliards d'euros sur la table pour le rachat d'Altadis, vise un bénéfice de 2 milliards d'euros par an très rapidement.

Alors, la direction a largement les moyens de payer pour que ce ne soient pas les salariés qui subissent ses choix économiques.

Correspondant LO

• Michelin – Saint-Doulchard (près de Bourges)

Débrayages pour 350 euros par mois

Dans les ateliers de Michelin à Saint-Doulchard, face à la baisse du pouvoir d'achat, un bon nombre de travailleurs pensaient qu'il fallait réagir.

Une quarantaine se sont réunis et ont évalué la perte sur les salaires à 350 euros net mensuels, une somme qu'il fallait donc réclamer à la direction. Une pétition au nom des salariés de Saint-Doulchard pour les 350 euros d'augmentation a obtenu 330 signatures, ce qui représente plus de 80 % des salariés de production, plus un certain nombre de techniciens et de secrétaires.

Immédiatement, à une cinquantaine, elle a été portée à la direction, en cortège, en traversant les ateliers. Là, plusieurs camarades se sont exprimés

devant le chef du personnel en dénonçant les conditions de vie de plus en plus inacceptables et en exigeant une réponse rapide.

Au bout d'une dizaine de jours, ne voyant rien venir, deux camarades sont allés aux nouvelles. Toujours pas de réponse, à part les discours habituels sur les négociations annuelles et le baratin qui va avec.

Un débrayage a donc été décidé pour le lendemain au changement d'équipe. Et ce jour-là, le grand pont de la ligne Produit Avion devait venir visiter l'usine. C'était une bonne occasion de lui dire directement ce que nous avions sur le cœur.

Vendredi 11 avril, la quasi-totalité des agents de production présents de l'équipe sont partis à 70, en cortège, à la rencontre du directeur qui avait

eu le temps de mettre les visiteurs à l'abri. Plusieurs camarades lui ont dit qu'il n'était pas possible de vivre avec les salaires que Michelin nous donnait : 1 300 euros en équipe pour certains, avec 30 ans d'ancienneté.

Le directeur a osé dire que « nous avons la chance d'avoir du travail », ressortant ainsi les arguments de Sarkozy, ce qui a eu le don de nous mettre en colère.

Une grande partie de l'équipe de nuit, mise au courant, a décidé de débrayer elle aussi deux heures, en milieu d'équipe, pour faire le tour des ateliers et attendre l'équipe du matin pour les informer.

Autant dire que les travailleurs ont à cœur de défendre leurs revendications.

Correspondant LO

• Gare Saint-Charles - Marseille

Les travailleurs de Effia en grève

Depuis le 1^{er} juillet, les employés de Effia service en gare, à la gare Saint-Charles de Marseille, sont en grève pour protester contre des conditions de travail et de salaire déplorables.

Ils réclament une augmentation de salaire de 0,50 euro de l'heure, une prime de déchargement fixe de 100 euros par mois, des embauches et la titularisation d'un CDD qui assure le travail depuis pratiquement deux ans. Ils demandent aussi des locaux corrects dans la gare avec des toilettes et une salle pour déjeuner.

Effia, filiale de la SNCF à 99,98 % qui a repris entre autres le travail assuré auparavant par la Sernam, n'aurait paraît-il pas les moyens de satisfaire leurs revendications. Non seulement elle refuse pour l'instant de négocier avec les grévistes, mais elle porte plainte pour les intimider, suivie en cela par la SNCF.

Depuis des années, Effia et la SNCF profitent à plein de cette division du travail. Tous les jours, par équipe, de 5 heures à 0 h 30, les travailleurs d'Effia doivent assurer tous les chargements et déchargements des colis, des bagages. À cela s'ajoutent des centaines de kilos de journaux qui arrivent toute la

journée à la gare principale de Marseille. Ils s'occupent aussi de décharger le courrier à destination de La Poste et de la BNP. Enfin, ils jouent le rôle de porteurs pour les passagers encombrés de bagages, sans parler du rangement des caddies. Récemment, Effia leur a ajouté la tâche de s'occuper des voyageurs handicapés en fauteuil roulant et de leurs bagages et bientôt ils devraient aussi prendre en charge les consignes et les objets trouvés.

Pour tout ce travail, ils ne sont que neuf en CDI plus un ou deux CDD suivant le bon vouloir de la direction. Ils travaillent selon un rythme de cinq jours de travail suivi d'un seul jour de repos. Les heures supplémentaires se multiplient, jusqu'à 300 heures par an pour un salarié.

Quant aux salaires, ils ne sont que de 990 euros net par mois après sept ans d'ancienneté auxquels s'ajoute parfois une prime de déchargement comprise entre 30 et 60 euros.

Regroupés sur le quai, avec une table et des drapeaux du syndicat Sud, les employés d'Effia expliquent les motifs de leur grève. Ils font signer une pétition qui rencontre le soutien de nombreux voyageurs, des employés de la SNCF, des tra-

vailleurs des entreprises de nettoyage et de gardiennage qui travaillent à la gare.

Ceci ne plaît ni à Effia ni à la SNCF qui voit d'un mauvais œil les grévistes installés à côté du salon Grands Voyageurs. La SNCF a donc fait pression pour qu'ils démenagent. Quant à la direction d'Effia, elle a déposé plainte pour vol d'un fenwick, en fait soigneusement garé. Le jeudi 3 juillet la police est venue sur le quai pour embarquer manu militari un des grévistes. Devant la réprobation qui s'en est suivie, un autre a été plaqué contre le mur, tandis qu'un de ses collègues qui tentait de s'interposer a été menotté, jeté au sol et frappé à coups de pieds, devant tous les voyageurs et employés scandalisés. Il s'est retrouvé devant le tribunal en comparution immédiate dès le lendemain et doit passer en jugement le 22 août.

Malgré toutes ces tentatives d'intimidation, les grévistes continuent la grève. Ils ont distribué un tract dans la gare aux voyageurs et aux cheminots. Le très bon accueil qu'ils ont reçu a renforcé leur détermination.

Correspondant LO

• Bellegarde (Ain)

Lafuma, fournisseur de chômeurs

Les salariés de l'usine Eider à Éloise près de Bellegarde dans l'Ain se battent depuis la mi-juin pour sauver leurs emplois.

Le 9 juillet, ils ont organisé une prise de parole et une manifestation dans les rues de Bellegarde. De nouvelles actions sont prévues pour les prochaines semaines.

Le 12 juin dernier, Lafuma rachetait Eider pour un euro symbolique, avec des paroles rassurantes sur l'avenir de l'usine. Moins de deux semaines plus tard, le PDG du groupe annonçait le licenciement de 47 salariés, la mutation de 40 autres dans des usines du groupe en Haute-Savoie et la fermeture totale du site d'ici la fin de l'année 2008.

Depuis les années 1960, Eider fabrique des vêtements techniques de montagne, plutôt haut de gamme et, en particulier, des vêtements sous la licence de Jean-Claude Killy. Après avoir récupéré cette marque, Lafuma a décidé de regrouper la production des vêtements d'hiver dans un nombre restreint de sites en formant un pôle « montagne »

avec la marque Millet.

Les salariés d'Eider trinquent alors qu'ils ont fait prospérer l'usine pendant des décennies et ne sont pour rien dans les pertes annoncées. Le directeur de Eider, quant à lui, a bien négocié son reclassement puisqu'il deviendrait responsable du nouveau pôle « montagne ».

L'annonce de la fermeture de Eider est une nouvelle catastrophe pour le bassin d'emplois de Bellegarde, après des vagues de licenciements chez Entremont, Lejaby et la fermeture déjà ancienne de l'usine Péchiney.

Les salariés de Eider ne veulent ni perdre leur emploi ni se voir imposer des déplacements quotidiens délirants. Ils savent bien qu'à une centaine ils auront du mal à imposer le maintien du site. Ils cherchent donc le soutien de la population et veulent faire le maximum de publicité à Lafuma, qui se vante d'être « fournisseur officiel de liberté » mais qui, selon les grévistes, « habille les sportifs et déshabille les salariés ».

Correspondant LO

• Chaffoteaux – Ploufragan (Côtes-d'Armor)

Avec MTS, la régression sociale permanente

Après avoir supprimé 56 postes lors d'un plan social il y a un an, imposé le pointage, supprimé les temps partiels ainsi que l'équipe de nuit, c'est à un usage en vigueur depuis plus de vingt ans que la direction du groupe MTS, propriétaire de l'usine de Ploufragan, entend désormais s'attaquer.

En effet, la pause d'équipe est prise en fin de poste, permettant de rentrer une demi-heure plus tôt à la maison. Sous prétexte que les deux pauses de dix minutes octroyées en cours de journée ne nous permettent pas de bien récupérer, les patrons les suppriment et mettent cette demi-heure de casse-croûte en milieu de journée, ce qui rallonge d'autant le temps de présence dans l'usine. Ce tour de passe-passe lui permet surtout de gagner vingt minutes de production et d'améliorer les profits pour la famille Merloni, actionnaire principal du groupe MTS.

Comme si cela ne suffisait pas, la direction impose à tout le personnel de travailler en équipe à partir du mois de septembre.

Pour justifier ces mesures, la direction prétend qu'il en va de

l'avenir du site de Ploufragan. Mais si l'avenir du site la préoccupe tant, pourquoi le groupe MTS a-t-il supprimé la moitié des emplois en quelques années, passant de plus de 800 à moins de 400 aujourd'hui ? Pourquoi avoir tenté, il y a quelques semaines, d'embobiner les organisations syndicales avec un plan de départs – prétendument volontaires – des salariés les plus anciens, sans en fournir les conditions ? Pourquoi vendre les terrains autour de l'usine et chercher à vendre les trois quarts de la surface de l'usine ? Pourquoi fermer la totalité des ateliers de fabrication pour ne garder que les deux ateliers de montage ?

Toutes ces décisions montrent que la direction se moque pas mal de notre avenir et est prête à opérer un véritable dépeçage industriel pour satisfaire les appétits des patrons du groupe MTS.

Devant de telles pratiques, une réaction devait se produire. Et elle a eu lieu vendredi dernier lorsque la direction a annoncé la modification des horaires pour l'ensemble du personnel de pro-

duction. Elle devait la sentir arriver car, contrairement à son habitude, elle a fait savoir dès avant la réunion de CE qu'elle payait une demi-heure à chaque équipe pour qu'elles viennent écouter ses explications.

Après avoir dit ce qu'elle en pensait au chef du personnel et au chef de production au cours de la réunion, la majorité de l'équipe d'après-midi a débrayé spontanément pour protester devant l'attitude méprisante de ces deux représentants de MTS. L'un des deux ayant d'ailleurs précisé qu'il « comptait bien serrer la ceinture à tout le monde » !

Ce premier débrayage peut entraîner d'autres. Les patrons le craignent car ils savent bien que sans notre travail, ils ne sont rien. Et malgré l'approche des vacances, dans quinze jours, nous avons largement le temps de leur rappeler que les chaudières ne sortent que parce que nous le voulons bien !

Correspondant LO

• Thomson – Rennes

Indignation contre des licenciements individuels

Un de nos collègues a été convoqué le vendredi 11 juillet à un entretien préalable avant son licenciement, au cours duquel sa hiérarchie lui a fait des reproches d'ordre professionnel.

Il avait déjà tenu tête plusieurs fois à sa chef qui a la réputation de ne pas supporter la moindre contestation. C'est un syndicaliste actif dans l'entreprise qui avait exercé jusqu'à l'an dernier plusieurs mandats d'élu au comité d'entreprise. La direction a profité que sa protection d'élu tombait pour engager une procédure de licenciement, pratique jusqu'à présent inhabituelle dans l'entreprise.

Durant la semaine qui a précédé l'entretien, nous avons débrayé chaque jour pour en demander l'annulation. La participation a oscillé entre 150 et 300 personnes, ce qui est important sur les 900 salariés que compte l'entreprise et une bonne partie est déjà partie en vacances. Trois cent soixante signatures ont par ailleurs été recueillies pour une pétition remise à la direction. Une seconde pétition a aussi été

signée par ceux qui ont eu des relations professionnelles directes avec ce collègue. La direction a ainsi pu mesurer la profondeur de l'indignation et du dégoût que ses méthodes inspirent.

Le sentiment largement partagé par les travailleurs de l'entreprise est que, si la direction s'en prend à ce collègue pour des motifs professionnels, alors elle peut s'en prendre à n'importe quel autre travailleur. C'est ce que pensent aussi de nombreux cadres puisqu'un salarié qui avait des responsabilités techniques importantes, et plutôt bien vu jusqu'à présent, a été convoqué le même jour pour un entretien préalable à son licenciement.

Ces faits interviennent au moment où la direction a annoncé 37 suppressions d'emplois. Elle espérait peut-être par ces licenciements individuels impressionner et préparer le terrain pour d'autres sales coups. Elle sait désormais qu'elle devra compter avec la détermination des salariés à ne pas se laisser faire.

Correspondant LO

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Depuis deux semaines, les militants de Lutte Ouvrière ont commencé leurs périples d'été. Dans de nombreuses régions et villes du pays, ils font étape afin d'aller à la rencontre de tous ceux qui en ont assez de subir le chômage, les bas salaires, la précarité au travail, les hausses du coût de la vie, la flambée des loyers.

Car à Lutte Ouvrière, nous sommes convaincus qu'il n'y a aucune raison de se résigner. Ceux qui possèdent les grandes entreprises, leurs actionnaires,

les spéculateurs et tous les gouvernants, Sarkozy en tête, ne peuvent rien sans le monde du travail, qui produit tout ce qui est nécessaire à la vie et qui peut, lorsqu'il le décide, bloquer la machine et contraindre les grands patrons et le gouvernement à prendre en compte les intérêts de l'immense majorité de la population. Cela s'est produit dans le passé, et encore aujourd'hui, Juin 36 et Mai 68 restent dans les mémoires, y compris de ceux qui n'ont pas vécu ces années-là.



C'est pour rappeler cela, pour dire que le temps n'est pas à la résignation et en discuter avec tous ceux que nous rencontrerons que les militants de Lutte Ouvrière feront halte dans les

villes dont la liste est publiée ci-dessous. Il faut œuvrer à l'unification des luttes. Il faut retrouver les liens de solidarité entre travailleurs. C'est indis-

pensable pour l'avenir.

Alors venez discuter avec nous de cela et de bien d'autres choses encore, lors du passage de nos camarades dans votre ville !

Les étapes

SEINE-MARITIME et SOMME

Jeudi 17 juillet
Abbeville (Somme)

Vendredi 18 juillet
Flixecourt (Somme) et Blangy-sur-Bresle (Seine-Maritime)

Samedi 19 juillet
Compiègne, Margny-lès-Compiègne (Oise)

ALSACE

Jeudi 17 juillet
Guebwiller (Haut-Rhin)

Vendredi 18 juillet
Ensisheim (Haut-Rhin)

Samedi 19 juillet
Mulhouse (Haut-Rhin)

HAUTE-SAVOIE

Jeudi 17 juillet
La-Roche-sur-Foron

Vendredi 18 juillet
Cluses

Samedi 19 juillet
Évian-les-Bains

NIÈVRE -ALLIER

Jeudi 17 juillet
Nevers (Nièvre)

Vendredi 18 juillet
Decize (Nièvre)

Samedi 19 juillet
La Machine (Nièvre), Dompierre-sur-Besbre (Allier) et Nevers (Nièvre)

PUY-DE-DÔME

Lundi 21 juillet
Vichy (Allier)

Mardi 22 juillet
Commentry (Allier)

Mercredi 23 juillet
Montluçon (Allier)

Jeudi 24 juillet
Thiers (Puy-de-Dôme)

Vendredi 25 juillet
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Samedi 26 juillet
Lempdes (Puy-de-Dôme)

CHAMPAGNE

Lundi 21 juillet
Bar-le-Duc (Meuse)

Mardi 22 juillet
Ligny-en-Barrois (Meuse) et Wassy (Haute-Marne)

Mercredi 23 juillet
Saint-Dizier (Haute-Marne)

Jeudi 24 juillet
Vitry-le-François (Marne)

Vendredi 25 juillet
Châlons-en-Champagne (Marne)

Samedi 26 juillet
Épernay (Marne)

AIN

Lundi 21 juillet
Montréal-La Cluse et Nantua (Ain)

Mardi 22 juillet
Bellegarde/Valserine (Ain)

Mercredi 23 juillet
Ambérieu-en-Bugey et Lagnieu (Ain)

Jeudi 24 juillet
Saint-Claude (Jura)

Vendredi 25 juillet
Oyonnax (Ain)

Samedi 26 juillet
Bourg-en-Bresse (Ain)

PICARDIE

Lundi 21 juillet
Hirson (Aisne)

Mardi 22 juillet
Laon (Aisne)

Mercredi 23 juillet
Saint-Quentin (Aisne)

Jeudi 24 juillet
Guise (Aisne)

Vendredi 25 juillet
Bohain-en-Vermandois (Aisne)

Samedi 26 juillet
Tergnier (Aisne)

RÉGION HAVRAISE

Lundi 21 juillet
Le Havre

Mardi 22 juillet
Harfleur et Bolbec

Mercredi 23 juillet
Lillebonne

Jeudi 24 juillet
Fécamp

Vendredi 25 juillet
Gonfreville-l'Orcher et Barentin

Samedi 26 juillet
Le Havre

• Groupe volailler Doux

647 emplois supprimés

Le groupe volailler Doux, surtout connu pour sa marque Père Dodu, a annoncé le 10 juillet la suppression de 647 emplois.

Les 451 salariés du site de Locminé dans le Morbihan, « producteur » de dindes, sont mis à la porte ainsi que les 134 salariés qui travaillaient sur le site du Châtelet dans le Cher, « producteur » de poulets. À Pleucadeuc dans le Morbihan, l'arrêt de l'activité d'abattage et de découpe de canard concerne 62 personnes.

Le groupe Doux tente de

justifier ces licenciements par la perte de 35,3 millions d'euros en 2007. Mais son chiffre d'affaires est en hausse de 17 % à 1,517 milliard d'euros et le groupe, qui emploie 13 000 salariés dont 7 000 à l'étranger, reste leader en Europe. Dans le classement des plus grandes fortunes de France, la famille Doux apparaît d'ailleurs en 136^e position avec 300 millions d'euros, en augmentation de 50 % par rapport à 2006 !

Le groupe a bâti sa fortune en maintenant opiniâtement

les salaires au plus bas et en fermant des usines jugées non rentables pour en racheter d'autres. Ainsi en 2002 Doux fermait l'abattoir de Briec dans le Finistère, en invoquant la concurrence brésilienne. Mais dans le même temps il rachetait dans ce pays plusieurs entreprises où il réalise aujourd'hui 60 % de son activité mondiale ! En 2003 Doux avait dénoncé l'accord des 35 heures, pour lequel il avait touché 50 millions de subventions de l'État, et avait imposé la suppression des RTT et 37 h 30 de présence

dans l'usine payées 35 h. En mai 2008 la direction avait « royalement » accordé 0,5 % d'augmentation soit 4 euros par mois. Dans le même temps, comme l'explique des ouvrières au journaliste de *La Nouvelle République* : « Parfois on travaillait dix à douze heures par jour sans que les heures supplémentaires ne soient rémunérées » ou encore « depuis quelques mois... on est passé de 1 500 poulets à 2 200 par heure »...

Le groupe Doux est prospère. Il a réalisé des millions de

bénéfices sur le dos de ses 13 000 salariés. Et s'il jette à la rue 647 personnes, c'est pour faire encore plus de profits en développant son activité au Brésil, notamment dans le domaine de la volaille congelée, quitte à la revendre sur les marchés européens. Mais contrairement à ce qu'il essaye de faire croire, Doux a les moyens de maintenir les emplois en France et même d'augmenter les salaires.

Cédric DUVAL